

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 011/2022

A la société KONGO CONSULT

Après avoir reçu le contrat du marché n° 7199/PRISS/MIN-EPST/BCECO/DG/DPM/PGN/2021/SC, conclu avec le BCECO, pour un montant total hors taxe de dollars américains six mille cent-vingt-sept, quarante-cinq centimes (USD 6 127,45) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 26/01/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général